

Cherbourg-en-Cotentin, le 19/04/2024

Direction de la mer, des ports et
des aéroports

Agence portuaire départementale Nord
1 avenue de Northeim
Tourlaville
50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier
T. 02 33 44 77 14
Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr
Nos Réf : DMPA/APN-2024-0031-TL/CS

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire du port de Barneville-Carteret, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

20 juin 2024 de 9h00 à 10h00

Salle du conseil - mairie de Barneville-Carteret.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

<https://www.manche.fr/agit-au-quotidien/infrastructures/ports/espace-pro-conseils-portuaires/>

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DU PORT DEPARTEMENTAL DE BARNEVILLE-CARTERET**

**Réunion du 20 juin 2024
9h00-10h00**

- ORDRE DU JOUR -

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 1^{er} décembre 2023**
- 2 - Rapport d'activité du port 2023**
- 3 - Budget : Exécuté 2023**
- 4 - Point sur les travaux**
- 5 - Point sur la réception et le traitement des déchets d'exploitation**
- 6 - Questions diverses**